

Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés :

Comment structurer une réponse efficace face aux déchets abandonnés ?

Rencontres nationales de l'AVPU

**Propreté Publique de la Ville d'Angers
Direction de la Voirie Communautaire et Espace Public**



Contexte de mise en œuvre du PLDA



Dispositif national porté par Citeo et Alcome

En 2023 :

- Contractualisation avec Citeo et Alcome
- Définition des premières actions

Historiquement, la Ville d'Angers porte des actions en lien avec les dépôts sauvages (création de la Brigade propreté)

Le PLDA, une opportunité pour passer d'actions quotidiennes ou ponctuelles correctives, à une stratégie coordonnée et durable

Contexte de mise en œuvre du PLDA

- Enjeux de cadre de vie et d'attractivité
- Cadre structurant pour organiser et renforcer les actions
- Dépôts récurrents sur certains sites
- Mobiliser les équipes différemment

Présentation de 3 axes du PLDA de la Ville d'Angers :

- 1- Encourager les initiatives citoyennes
- 2- Renforcer l'action répressive
- 3- S'adapter aux temps forts de la Ville



Axe 1 : Accompagner les initiatives citoyennes

Faire des habitants des acteurs de la propreté

CLEAN WALK



CHIFFRES CLES 2025

1400 participants

30 clean walk

945 pinces distribuées (cumulé)

Comment intervient la propreté publique d'Angers ?

- Signature de convention de prêt
- Prêts de matériel de propreté : seaux, pesons et pinces
- Fourniture de sacs
- Aide à la définition des parcours
- Repérage des PAV ou organisation d'une collecte

Nom du service

angers.fr



Axe 1 : Accompagner les initiatives citoyennes

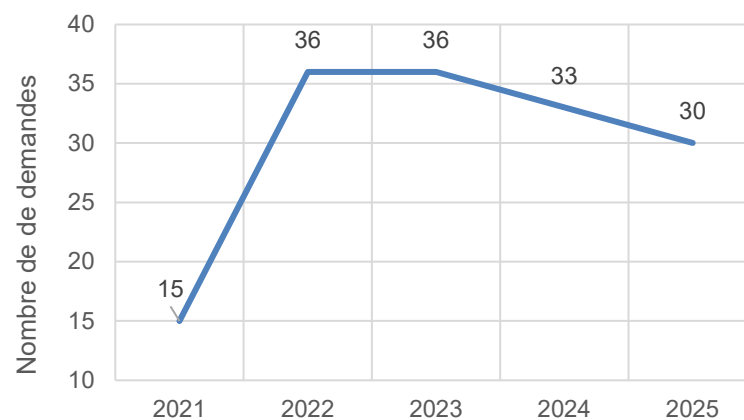
Faire des habitants des acteurs de la propreté

CLEAN WALK

Qui organise ces clean walk ?

- Associations (LPO, Unis-Cité, Zéro Déchets)
- Clubs sportifs (EAB Basket, SCO Handball)
- Etudiants (ENSAM, Polytech, UCO)
- Lycées, écoles
- Maisons de quartier
- Evènements : Journée citoyenne, Téléthon
- Entreprises privées

Demandes de prêts par an



Nom du service

Axe 1 : Accompagner les initiatives citoyennes

Faire des habitants des acteurs de la propreté

LES CONVENTIONS COLLABORATEURS BENEVOLES

- Balayage et désherbage des voies publiques
- Ramassage de déchets au sol sur la voie publique
- Regroupement de déchets

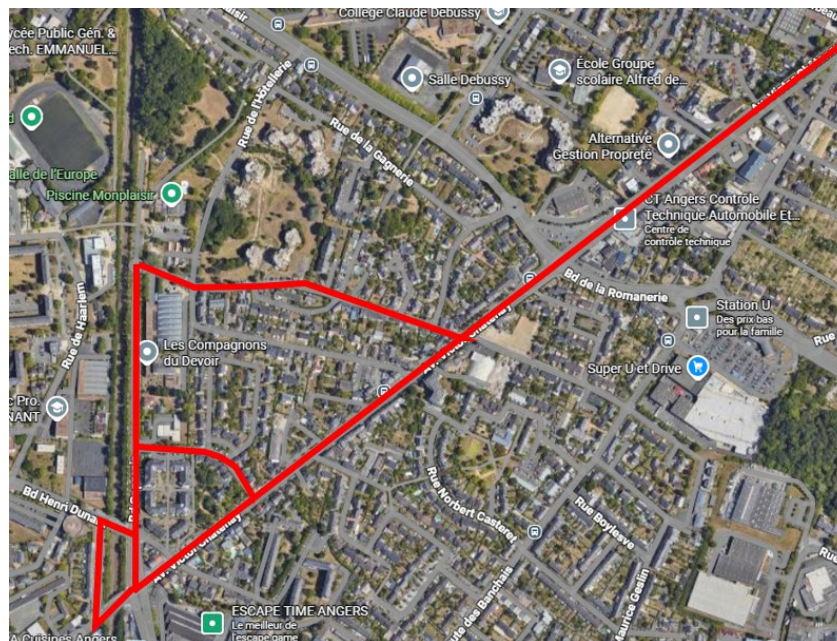
CHIFFRES CLES 2026

2 bénévoles

Temps passé

5 136 km de voiries balayées et désherbées sur le quartier

Monplaisir



Quels dispositifs fonctionnent chez vous pour mobiliser durablement les habitants ?

Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

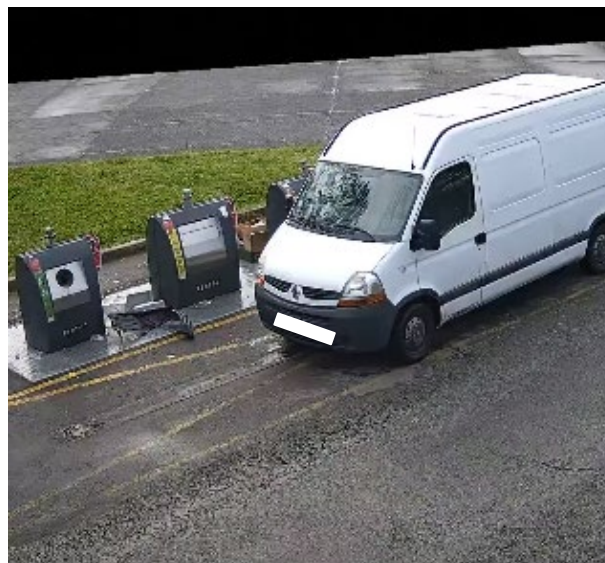
Renforcer la présence terrain et mieux identifier les infractions

2 modes d'identification des auteurs de dépôts sauvages :

Identifications sur le terrain par la brigade propreté



Identifications par capture d'images (en expérimentation)



Nom du service

Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Renforcer la présence terrain et mieux identifier les infractions

LA BRIGADE PROPRETE DE LA VILLE D'ANGERS

LES TEXTES

Arrêté du Maire 05/11/2015

Règlement Propreté et Salubrité

– *Interdiction d'effectuer des dépôts sauvages*

– *Facturation des frais d'intervention pour remise en état*

Décision du Maire 2024-713

– *135€ pour tout dépôt non conforme. 1 500€ pour l'enlèvement des dépôts sauvages >1m3*



Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Renforcer la présence terrain et mieux identifier les infractions

LA BRIGADE PROPRETE DE LA VILLE D'ANGERS

ACTIONS DE LA BRIGADE

- Identification des auteurs de dépôts sauvages
- Collecte et remise en état (PAV, ...)
- Installation d'affiches et panneaux sur les hotspots
- Echanges avec les commerçants et riverains



Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Renforcer la présence terrain et mieux identifier les infractions

LA BRIGADE PROPRETE DE LA VILLE D'ANGERS

CHIFFRES CLES 2025

8 agents brigade et 1 assistante

10 625 interventions en 2025

20% d'identification

80% de collecte

1 151 identifications

418 autour des PAV

392 en dehors des jours de collecte

330 en dehors des heures de collecte



Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Renforcer la présence terrain et mieux identifier les infractions

LA BRIGADE PROPRETE DE LA VILLE D'ANGERS

CHIFFRES CLES 2025

Une quinzaine de rues du centre-ville d'Angers
nécessitent une centaine d'interventions par an

Hotspots	Nombre d'interventions	Typologie hotspot
Rue du Mail / Rue des Aix / Rue de la Parcheminerie	410	PAV, centre-ville
Place Olivier Giran	298	PAV
Rue Bressigny	254	OM, commerces
Rue Saint-Aubin	235	OM, commerces
Rue Lenepveu	197	OM, commerces
Rue Bodinier	195	OM, commerces

Type de dépôt sauvage	Quantité
Sacs d'ordures ménagères	503
Cartons	414
Sacs de tri	166
Vrac	23
Autres (différents types de dépôts)	22
Sacs de déchets d'activités	13
Encombrants	10

Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Renforcer la présence terrain et mieux identifier les infractions

LA BRIGADE PROPRETE DE LA VILLE D'ANGERS

IDENTIFICATIONS SUR LE TERRAIN :

1. Constat de dépôts sauvages sur le terrain
2. Rapport de constat avec photos en annexe
3. Emission d'un titre de recette

CHIFFRES CLES 2025
185 contestations
31 remises gracieuses
34 annulations de titres

 L'ADJOINT AU MAIRE Angers, le 13 FEV 2026

DIRECTION DE LA VORIE COMMUNAUTAIRE ET ESPACE PUBLIC
 SERVICE PROPRETE PUBLIQUE
 BRIGADE PROPRETE

8 Place de l'Europe 49100 Angers
 Le mardi 20 janvier 2026 à 13:41

Constat de dépôts sauvages

Objet : Intervention suite à identification de dépôts sauvages sur domaine public

La Brigade Propreté a constaté la présence de déchets mentionnant votre adresse :

Sac(s) d'ordure(s) ménagère(s)
 Sac(s) de tri
 Sac(s) contenant des déchets d'activités non pris en charge par le service de gestion des déchets d'ALM
 Vrac
 Carton(s)
 Encombrement(s)

Déposé(s) :

En dehors du jour de collecte
 En dehors des heures de collecte
 Au pied d'un point d'apport volontaire

Lieu du constat : 8 Place de l'Europe 49100 Angers
 Jour et heure du constat : Le mardi 20 janvier 2026 à 13:41

Conformément à l'arrêté municipal du 5 novembre 2015 réglementant les mesures de propreté et de salubrité sur les espaces ouverts au public, « Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur tout ou partie des espaces ouverts au public. » « En cas d'infractions identifiées, il sera procédé dans le même temps à l'enlèvement des déchets et à la mise en demeure ». « Les frais des interventions réalisées seront facturés ».

Frais d'intervention :

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Enlèvement d'un dépôt sauvage de déchets sur le domaine public.	1	135,00	135,00
			135,00 Euros

NOTA : Un avis de somme à payer vous sera adressé ultérieurement par le Service de Gestion Comptable.

Informations Brigade Propreté et modalités de collecte des ordures ménagères : www.angers.fr/vivre-a-angers/proprete-dechets

Pour le Maire, par délégation, l'Adjoint au Maire à la Propreté et aux Commerces



En cas de contestation

Veillez présenter des éléments réels et concrets, dans les meilleurs délais, à l'adresse e-mail ci-dessous :

proprete@ville.angers.fr

Nom du service

Disposez-vous d'une brigade propreté ?

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Mieux identifier les infractions

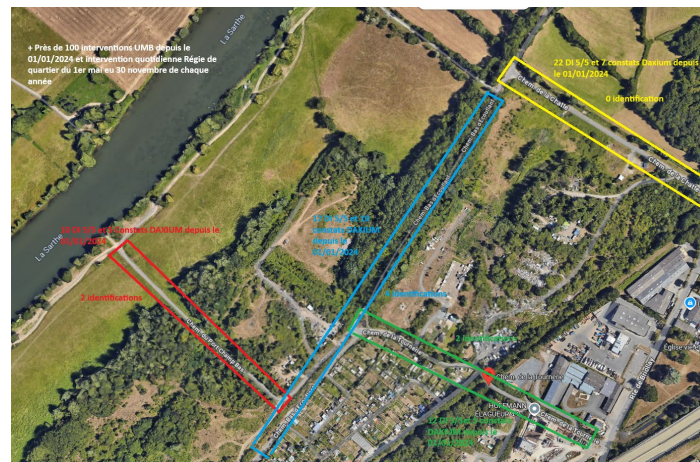
EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS : LA CAPTURE D'IMAGES

TEXTES

Arrêté du Maire 05/09/2025

→ *Amende administrative suite au dépôt sauvage identifié par capture d'images*

L541-3 du Code de l'Environnement



Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Mieux identifier les infractions

EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS : LA CAPTURE D'IMAGES



1^{ère} installation :
**Secteur de La Tournerie -
Septembre 2025**

Dépôts volumineux, déchets professionnels artisans, déchets amiantés, DEEE, divers

Zone naturelle, proche de la Sarthe, pistes cyclables et jardins partagés

Installation vandalisée et retirée après quelques heures

Dépôt de plainte pour vandalisme

Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Mieux identifier les infractions

EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS : LA CAPTURE D'IMAGES



Nom du service

angers.fr



Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Mieux identifier les infractions

EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS : LA CAPTURE D'IMAGES

2^e installation Place du Chapeau de Gendarme

- Emballages, sacs OM, cartons, DEEE, DEA...
- Zone commerciale
- Dispositif en expérimentation depuis octobre 2025



Nom du service

Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Mieux identifier les infractions

EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS : LA CAPTURE D'IMAGES

PROCESSUS :

1. Identification par captures d'images (analyse des images)
2. Consultation du fichier SIV
3. Etablissement d'un rapport manquement administratif avec images en annexe
4. Emission amende administrative / Titre de recettes



Nom du service

Axe 2 : Renforcer l'action répressive

Mieux identifier les infractions

EXPERIMENTATION DE NOUVEAUX OUTILS : LA CAPTURE D'IMAGES

RAPPORT EN MANQUEMENT ADMINISTRATIF

Mairie de Angers
Maire
Rd Résidence et Déportation
49100 Angers
02 41 05 40 00
Ref N°3/2025

M. le représentant légal de ZAVATTA SEBASTIEN
49000 Angers
Le 05/11/2025

Objet : Rapport en manquement administratif - Réglementation applicable aux déchets
Pièces jointes : planches photographiques

Identification de l'acte de manquement	Détails de la constatation
- Dénomination de l'entreprise : ZAVATTA SEBASTIEN - Adresse : 49000 Angers	- Méthode : appareil photographique à déclenchement automatique - Date et heure du manquement : 19/10/2025 21:53:58 - Date de la constatation : 05/11/2025 - Adresse : Place du Chapreau du Gendarme 49000 Angers - Agent ayant procédé aux constatations : 0014910

Le présent rapport fait état de l'analyse et des constatations effectuées par appareil photographique à déclenchement automatique sur le territoire de la commune de Angers, à l'adresse suivante : Place du Chapreau du Gendarme 49000 Angers.

- Détournement de la constatation**

Dépôt de plusieurs sacs sur le PAV

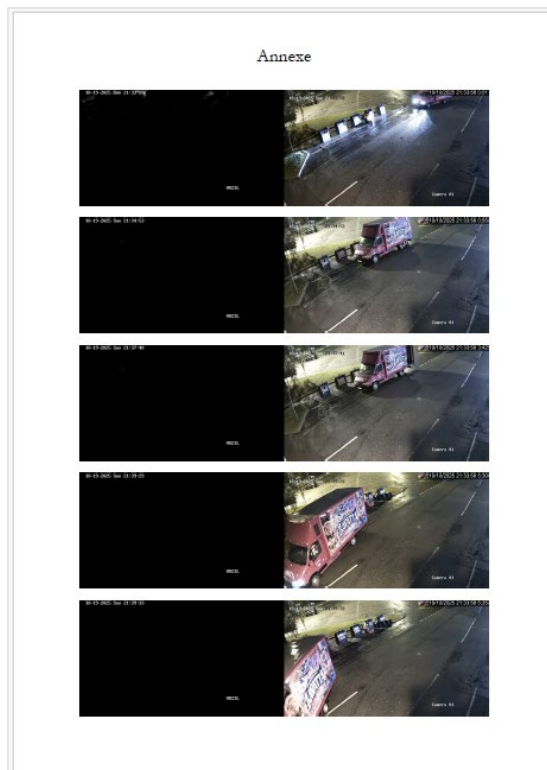
- Non-conformités et manquements constatés**

Le dépôt irrégulier de déchets comporte notamment : Sacs noirs déposés autour des conteneurs enterrés. Non-conformité notable.

- Proposition de l'assurité de police**

Compte tenu de ces constatations et des enjeux, nous proposons au Maire de mettre en œuvre la procédure prévue à l'article L. 541-3 du code de l'environnement en procédant une amende administrative à l'égard de l'assurité de l'infraction : M. le représentant légal de ZAVATTA SEBASTIEN.

Angers, 05/11/2025
L'agent : 0014910



Comment trouvez-vous l'équilibre entre pédagogie, sensibilisation et verbalisation ?

Nom du service

angers.fr



Axe 3 : Une propreté à adapter aux usages et à la saisonnalité

Des déchets abandonnés fortement liés aux temps forts de la ville

EVENEMENTS FESTIFS

Fourniture de mobilier urbain (corbeilles, collecteurs de mégots, abribacs pour la collecte sélective) pour s'adapter aux évènementiels, en lien avec la direction Déchets d'Angers Loire Métropole

Accompagnement :

- Festivals : Premiers Plans, Pianopolis, Levitation, Festival d'Anjou, Tempo Rives, Accroche-cœurs
- Fête de la Musique, Journée Citoyenne
- Evènements sportifs : Tout Angers Bouge, matchs
- Evènements étudiants : journée jobs d'été, concert Study Vibes, Campus Day
- Foire St Martin, Soleils d'Hiver

Axe 3 : Une propreté à adapter aux usages et à la saisonnalité

Des déchets abandonnés fortement liés aux temps forts de la ville

EVENEMENTS FESTIFS

CHIFFRES CLES 2025

23 évènements

5,8 kg de mégots collectés

255 cendriers prêtés (en cumulé)



Nom du service

angers.fr



Axe 3 : Une propreté à adapter aux usages et à la saisonnalité

Des déchets abandonnés fortement liés aux temps forts de la ville

SAISONNALITE ET PERIODE ESTIVALE

Augmentation ponctuelle de déchets liée aux usages des espaces de la ville :

- Crues et autres situations exceptionnelles
- Activités saisonnières (guinguette, période estivale)

→ **Adaptation des moyens :**

- Prêts de mobilier urbain supplémentaires (Place du Ralliement)
- Nettoyage des quais et berges de Maine post crue



Axe 3 : Une propreté à adapter aux usages et à la saisonnalité

Des déchets abandonnés fortement liés aux temps forts de la ville

SAISONNALITE ET PERIODE ESTIVALE

→ Anticipation par le biais d'interventions ciblées ou renforcées :

Prestations spécifiques externes ou internes (Guinguette du Héron Carré, Cœur de Maine)

CHIFFRES CLES GUINGUETTE 2025

444 heures

3h par jour

7j/7j

CHIFFRES CLES PLAGE VERTE 2025

3 corbeilles supplémentaires avec cendrier

3 cendriers supplémentaires



Comment anticipez-vous les pics saisonniers sur votre territoire ?

Nom du service

angers.fr



Bilan


PLDA : leviers identifiés et enjeux

Le PLDA nous permet de :

- Mieux structurer les actions en lien avec les dépôts sauvages au sein de la Propreté Publique
- Réfléchir à l'articulation prévention, pédagogie et répression
- Mieux accompagner les initiatives citoyennes
- Mieux cibler les périodes sensibles et les zones sensibles

Nécessité de combiner plusieurs leviers et d'adapter les outils aux hotspots

**Quelles actions ont eu le plus d'impact dans votre ville / votre collectivité ?
Quels outils utilisez-vous pour réduire durablement les dépôts sauvages ?
Comment mesurez-vous l'efficacité de vos actions ?**



Nom du service



angers.fr



Merci pour votre attention !



Nom du service



angers.fr

